

## Conditions générales de vente et de livraison

### 1 Généralités

Les conditions de vente et de livraison suivantes font partie intégrante de toutes nos activités commerciales. Par sa commande, le client accepte expressément les présentes conditions. Toutes conditions supplémentaires ou divergentes ne s'appliquent qu'en cas d'accord formel et écrit.

### 2 Offre

Nos offres s'entendent sans engagement si leur validité n'est pas stipulée par écrit.

### 3 Documents techniques

Les plans, calculs, prototypes et modèles/échantillons, ainsi que d'autres documents techniques demeurent notre propriété et peuvent être réclamés par nos soins. Ces documents ne doivent pas être copiés ni rendus accessibles à des tiers sans notre assentiment.

### 4 Prix

Sauf autre accord écrit, les prix s'entendent net départ usine sans aucune déduction, emballage compris. Tous les frais annexes et d'éventuels impôts et taxes, honoraires, charges et droits de douane sont à la charge du client.

### 5 Livraison

Notre accusé de réception de commande prévaut pour le volume et la réalisation de la livraison. Les prestations non incluses dans ledit accusé de réception sont facturées séparément. La marchandise voyage aux risques et aux frais du destinataire. L'entreprise de transport répond des dommages causés en cours de transport et les réclamations doivent nous être communiquées immédiatement.

### 6 Délai de livraison

Nous nous efforçons de respecter constamment le délai de livraison convenu. Le client ne peut pas exiger la réparation du préjudice ni résilier le contrat au motif de l'irrespect de ce délai. Les incidents d'exploitation dus à des événements relevant d'un cas de force majeure, tels des grèves et retards de fourniture de matières premières, nous dégagent des obligations contractées relativement à la livraison. Le client est informé des retards de livraison correspondants dans les plus brefs délais.

### 7 Commandes sur appel

S'il n'a pas été convenu de délai de livraison plus court, l'appel doit être opéré au plus tard dans le délai d'un (1) an à compter de la date de la commande. Des délais d'achèvement illimités ne sont pas admissibles. En cas de changement de compagnie ou de vente de la société, l'entreprise nouvelle doit reprendre les contrats existants.

### 8 Paiement

Les paiements doivent être effectués sans déduction sur notre compte dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de facturation. De même, les délais de paiement doivent être observés en cas de retardement ou d'empêchement de livraison pour des raisons qui ne nous sont pas imputables. Les règlements ne peuvent pas être minorés ni retenus du fait de réclamations, prétentions ou demandes reconventionnelles non reconnues de notre part et formulées par le client. En cas d'irrespect par ce dernier du délai de paiement convenu, il doit régler un intérêt moratoire à la date d'exigibilité. En cas d'observation des délais de paiement, nous sommes autorisés à retenir la marchandise qui n'a pas encore fait l'objet d'une livraison.

### 9 Quantités

Il est impossible de formuler des réclamations pour des livraisons dont les quantités présentent des manquants ou des excédents de l'ordre de 10% maximum des quantités commandées.

### 10 Moules et outils

Les moules et outils restent notre propriété même s'ils sont facturés en tout ou en partie. Ils ne sont pas restitués et sont conservés gratuitement pendant deux (2) ans en vue de commandes supplémentaires. En cas d'absence de passation de commande au cours de deux (2) années, nous pouvons disposer des outils après concertation avec le client. Tout stockage de ceux-ci sur une durée plus longue est réalisé moyennant compensation. Nous supportons les coûts d'entretien des outils pour la quantité totale et pour la durée de vie convenue. Les outils progressifs et modifications de l'outillage sont à la charge du client.

### 11 Qualité et exécution

Sont déterminants pour la qualité et l'exécution nos échantillons de qualité et/ou prototypes présentés au client avant la livraison en vue d'une expertise. Le client s'engage à examiner ces échantillons de qualité et/ou prototypes sur le plan de la réalisation et de la qualité du/des matériau(x), afin de déterminer si la qualité est conforme à ses exigences et à la finalité d'utilisation qu'il envisage. Les tolérances concernées doivent être prises en compte pour les différents matériaux.

### 12 Garantie

Seules les caractéristiques ayant fait l'objet d'un accord écrit peuvent être garanties. La garantie de l'adéquation de la marchandise fournie avec la finalité d'utilisation ne peut pas être prise en charge si celle-ci n'a pas fait l'objet d'une discussion préalable avec nous.

Le client doit nous signaler les directives légales, administratives ou d'autre nature qui se rapportent à la réalisation de la livraison. Pour autant que la marchandise soit déjà traitée, les dommages et intérêts que nous versons n'excèdent aucunement la valeur de facturation de la marchandise dont nous assurons la livraison. Toute autre prétention du client pour cause de livraison déficiente est exclue.

### 13 Droits de protection

Le client assume la responsabilité du fait que des droits extérieurs, notamment des droits de propriété et d'auteur, ne sont aucunement violés par l'exécution de sa commande d'après des modèles et plans fournis par ses soins. Le client doit en outre réparer tout dommage que nous subissons suite à la violation de droits de tiers relativement à la livraison.

### 14 Réclamations

Des réclamations peuvent être examinées et acceptées seulement si elles sont formulées par écrit au plus tard quatorze (14) jours après réception de la marchandise. Les réclamations ultérieures ne peuvent pas être prises en compte. En présence d'une réclamation fondée, nous sommes libres de choisir de fournir une marchandise de substitution dans un état impeccable ou d'accorder une réduction de prix appropriée. Des prétentions de plus grande envergure, telles le remplacement du contenu, l'indemnisation de dommages, salaires, coûts de transport et autres ne peuvent en principe pas être admises. La responsabilité couvre uniquement la marchandise livrée.

### 15 Dispositions finales

Toutes divergences par rapport aux présentes conditions générales de vente et de livraison exigent la forme écrite. Sarnen est le lieu d'exécution et le for juridique. Le rapport juridique est soumis au droit suisse. En cas de doute, la version du contrat en langue allemande fait foi.